

COUTEAU CONTRE CO

Réflexions à l'occasion d'un examen p

Comment expliquer dans le ju-jitsu en Suisse les techniques couteau(x) contre couteau(x) Est-ce acceptable dans les cours officiels de la FSJ?

Afin de traiter ce sujet, il me paraît indispensable de différencier deux aspects principaux, à savoir un aspect purement technique et tactique, ainsi qu'un aspect éthique.

Ces deux aspects sont toutefois indissociables d'une pratique cohérente d'un budo quel qu'il soit, et en particulier du ju-jitsu dans le cas présent.

Aspect technique et tactique

Du point de vue technique, la pratique couteau contre couteau peut avoir lieu à tous les niveaux tels que définis, à savoir comme jeu, comme sport, comme art et bien entendu comme méthode de défense personnelle.

L'apprentissage de ces mouvements peut revêtir plusieurs intérêts. Dans un premier temps, cela peut permettre au budoka d'appréhender le maniement d'un couteau. Je suis d'avis

qu'il est difficile d'apprendre à se défendre correctement face à un adversaire armé si le partenaire d'entraînement ne sait pas utiliser correctement l'arme en question. Un travail couteau contre couteau permet de faire d'une pierre deux coups et d'entraîner les deux partenaires en même temps. Cela permet également d'améliorer la précision des mouvements car inconsciemment, nous faisons plus attention lorsque nous manions une arme, fut-elle factice. Notons qu'une arme d'entraînement avec une partie métallique permettra un meilleur réalisme qu'une arme complètement en bois, particulièrement pour les débutants.

Par ailleurs, ce genre de travail nous permet de nous sentir plus à l'aise avec l'arme que l'on a saisie à un agresseur. Il serait regrettable d'avoir réussi à désarmer son opposant pour ensuite ne pas savoir que faire avec cette arme si un deuxième agresseur venait à nous attaquer ou si le premier revenait à la charge.

Lors de ce genre d'étude, nous pouvons nous rendre compte que l'arme peut être une aide pour se défendre, mais peut également être un facteur limitatif. En effet, la plupart des projections comporte un risque supplémentaire dès que l'un des deux combattants est en possession d'une arme blanche dégainée. De plus, si en tant que défenseur nous avons un couteau à la main, apparaît le souci de ne pas perdre notre arme, qui pourrait alors devenir un danger supplémentaire.

Je mentionnais précédemment que ces techniques pouvaient être intégrées dans tous les types d'entraînements. A mon avis, il est indispensable d'avoir au moins quelques notions de celles-ci si l'on pratique le ju-jitsu sous forme de

défense personnelle ou d'art. Certaines écoles japonaises de ju-jitsu intègrent ces techniques traditionnelles dans leur cursus, généralement à partir d'un certain niveau de pratique.

Aspect éthique

Il s'agit à mon avis de l'aspect le plus difficile à développer, ce qui est d'ailleurs bien reflété par la deuxième partie de la question, «est-ce acceptable dans les cours officiels de la FSJ?»

L'usage d'un couteau pour se défendre pose à coup sûr le problème de la proportionnalité de la défense. Il est certes relativement facile d'expliquer l'intérêt d'apprendre à utiliser l'arme que l'on vient de saisir à un adversaire; il est par contre de la plus haute importance de faire comprendre que l'usage d'un couteau pour sa propre défense ne doit pas être la norme.

Ici, le public cible est primordial. Il n'est pas possible de s'adresser sur ce sujet de la même manière à un groupe d'adolescents ou à du personnel policier, par exemple. Dans le premier cas, la compréhension des risques et de la gravité de l'usage d'une arme est dans la plupart des cas déficiente. Ce d'autant plus que le contexte social actuel semble avoir banalisé l'usage du couteau dans les bagarres. Les policiers, quant à eux, sont parfaitement au fait de ces risques et peuvent se trouver confrontés à de telles situations dans l'exercice de leur fonction.

Avant d'enseigner de telles méthodes de combat, il me paraît indispensable de s'assurer que les pratiquants sont à même de comprendre les conséquences, à la fois physiques, morales et légales de l'usage d'une arme.

En Suisse, à notre époque, la pratique de la self-défense, ju-jitsu ou autre, ne saurait avoir pour but de tuer l'adver-

Que faut-il pour le 4^{ème} / 5^{ème} Dan?

Pour le 4^{ème} et le 5^{ème} Dan on attend, de la part des candidats et candidates à l'examen, pas seulement une compétence technique-tactique de haut niveau, mais aussi de larges connaissances théoriques et une connaissance approfondie de leur discipline. Lors de l'examen, les candidat(e)s disposent d'une heure pour prendre position sur un sujet complexe qui est fixé par la direction d'examen. Lors de son examen pour le 4^{ème} Dan ju-jitsu, Pascal Badan a donné un très bon exemple, qui est reproduit ici avec son aimable accord.

**Andreas Santschi,
chef de la formation FSJ**

UTEAU our le 4^{ème} Dan



*A aussi été exercé
lors du Ju-Jitsu Day de
cette année: couteau
contre couteau.*

saire. Il faut donc apporter un soin particulier à cette compréhension.

Il me paraît intéressant de relever que les écoles traditionnelles japonaises de ju-jitsu incorporent ces techniques à partir d'un certain niveau, lequel n'est par ailleurs pas forcément lié à un dan, mais plutôt à un niveau de compréhension. A ce stade, les risques de blessure à l'entraînement, mais aussi de dérapage en cas d'utilisation réelle, sont minimisés.

En résumé, afin d'expliquer ces techniques, une partie non négligeable doit être apportée concernant le code moral des arts martiaux afin de s'assurer que l'élève soit en mesure d'en appréhender les enjeux.

Est-ce acceptable dans les cours officiels de la FSJ?

Mon avis est «oui, mais...».

Lors d'un cours ouvert à tous, il me pa-

rait judicieux de s'en tenir à des techniques de base, amenant un minimum de risque pour uke, tout en insistant sur le caractère inhabituel de telles techniques.

Pour un cours destiné à des pratiquants plus avancés, il est à mon avis possible de recourir à ce genre de techniques, à la fois parce que le budoka est déjà imprégné des valeurs adéquates et également dans le but d'élargir ses connaissances dans le domaine des arts martiaux.

Si le cours s'axe sur des techniques anciennes, alors l'usage d'armes fait partie intégrante du cours, y compris le coup de grâce donné pour achever l'adversaire. Paradoxalement, dans ce cas, les mouvements étant présentés comme provenant des champs de bataille ancestraux, la dissociation entre la technique et ce qui pourrait se faire dans la rue est plus facile.

Donc oui, je pense que des techniques de défense couteau contre couteau peuvent avoir leur place dans un cours officiel de la FSJ, mais une attention toute particulière doit être apportée à la préparation d'un tel cours. Le module «défense contre armes blanches» de la FSJ en est un excellent exemple.

Enfin, je dirai que ma réflexion s'applique à tous type de défense armée, que ce soit couteau(x) contre couteau(x) ou couteau contre mains nues une fois l'arme saisie par le défenseur ou encore dans le cas de l'usage d'armes contondantes ou d'armes à feu.

Pascal Badan

Photo: Axel Knoll